



COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

CONVOCATION

DOSSIER D'APPEL N°23 2022/2023 :

Appel du club de l'AS FAVERGES PORTUGAIS et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE – PAYS DE GEX d'une décision de la Commission Sportive suite à la publication des accessions et relégations parue le 21/06.

Ce dossier sera étudié le mercredi 12 juillet 2023 à 17h30 au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission Sportive ou son représentant.

Le Président de la Commission des Règlements ou son représentant.

AS FAVERGES PORTUGAIS :

Le Président ou son représentant

La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.

Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.

Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.